

LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. La commission scolaire

La commission scolaire se compose de 4 représentants de la commune, 2 représentants des parents d'élèves et 2 représentants du personnel d'école.

Les membres :

M. WEYDERT Raymond (président)
 Mme LUDOVICY Marielou (secrétaire)
 Mme BÜCK Myriam (rep. de la commune)
 M. HUBERTY Yves (rep. de la commune)
 Mme MILBERT-GLOD Astrid (rep. de la commune)
 Mme SCHON-JANDER Isabelle (rep. de la commune)
 M. VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa (rep. des parents d'élèves)
 Mme DUPONG-KREMER Martine (rep. des parents d'élèves)
 Mme GEIB Martine (membre du comité d'école)
 M. SCHMIT Mike (président du comité d'école)

Sont invités à assister aux séances avec voix consultatives :

M. BAUM Joa, Directeur de région (ou son délégué)
 Mme BREGER Elisabeth, resp. de l'organisme assurant l'accueil socio-éducatif
 Mme TRIERWEILER Marie-Paule, membre de l'équipe médico-socio-scolaire

Les missions de la commission scolaire :

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et le plan de réussite scolaire et émettre un avis pour le conseil communal ;
- suivre la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire ;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire ;
- émettre un avis sur les rapports établis par le SCRIPT et porter à la connaissance des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ;
- émettre un avis sur les propositions de budget de l'école ;
- participer à l'élaboration (construction, transformation) des bâtiments scolaires.

2. Le comité d'école

Le comité d'école a été élu le 13 mai 2014 par le personnel d'école pour une durée de 5 ans.

M. SCHMIT Mike a été nommé président du comité d'école, sur proposition des membres du comité d'école, par M. le Ministre Claude MEISCH le 25 juin 2014.



2^e rangée : M. SCHMIT Marc, M. SCHMIT Mike (président),
 M. GILBERTZ Claude

1^{ère} rangée : Mme RETTER Annouk, Mme GEIB Martine,
 Mme KRECKÉ Carole (remplacée par Mme DI TULLO Mireille)

Les missions du comité d'école :

- élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du PDS ;
- élaborer un PDS et participer à son évaluation ;
- élaborer une proposition sur la répartition du budget ;
- donner son avis sur toute question en relation avec l'école ;
- déterminer les besoins en formation continue du personnel ;
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique ;
- approuver l'utilisation du matériel didactique.

Les missions du président du comité d'école :

- présider, préparer et coordonner les travaux du comité d'école ;
- veiller, ensemble avec le directeur, au bon fonctionnement de l'école ;
- animer et coordonner le travail des équipes pédagogiques ;
- assurer les relations avec :
 - o les autorités communales et nationales ;
 - o les parents d'élèves ;
 - o le foyer scolaire et l'équipe médico-socio-scolaire ;
- accueillir les remplaçants et organiser l'insertion des nouveaux élèves ;
- coordonner les plans horaires des enseignants ;
- rassembler les données concernant les élèves ;
- informer le bourgmestre de toute absence d'élève sans motif valable ;
- accorder des dispenses de fréquentation scolaire de plus d'une journée ;
- collaborer avec le SCRIPT ;

3. Les représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves ont été élus par l'Assemblée des parents d'élèves le 29 octobre 2015 pour une durée de 2 ans.

Les représentants des parents d'élèves :

Mme DUPONG-KREMER Martine,
Dr. FIEDLER Andrea,
M. FRANKE Sandro,
M. MAAS Jean-Paul,
Mme MEYERS-VERANNEMAN Katrien,
Mme SCHMIT-DELL'ANGELA Valérie,
Mme SCHON Isabelle,
Mme VAN DEN BERG-VAN WANROOIJ Sherryl,
Mme VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa.

Les missions des représentants des parents d'élèves:

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le PDS élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

4. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est formée par l'ensemble des enseignants d'un cycle. Elle se réunit une fois par semaine.

Les missions de l'équipe pédagogique :

- organiser les apprentissages et la différenciation ;
- organiser l'appui pédagogique ;
- se concerter sur le matériel didactique ;
- élaborer des situations d'évaluation ;
- évaluer les performances ;
- se concerter avec l'ESEB.

Les coordinateurs de cycle 2017/2018 :

Cycle 1 – précoce : Mme RAUSCH Liane
Cycle 1 – préscolaire : Mme GEIB Martine
Cycle 2 : Mme CLOOS Simone / Mme BRAUN Tania
Cycle 3 : Mme KRECKÉ Carole / Mme JANDER Gaby
Cycle 4 : M. GILBERTZ Claude

Les missions des coordinateurs de cycle :

- convoquer les réunions de l'équipe pédagogique ;
- fixer l'ordre du jour, diriger les réunions et documenter les décisions adoptées ;
- assurer les tâches de coordination ;
- représenter l'équipe d'un cycle auprès ;
 - o du comité d'école ;
 - o des parents ;
 - o de l'ESEB ;
 - o du personnel qui assure l'accueil socio-éducatif.

AUTRES INTERVENANTS



Claude SCHMIT
(administrateur pour l'utilisation
pédagogique des nouvelles technologies)



Carole STOOS
(institutrice spécialisée dans la scolarisation
des élèves à besoins éducatifs particuliers
ou spécifiques)



Mandy KEIPES
(Accueil pour enfants
nouvellement installés au pays)



DALL'ARMELLINA Liane
(Educatrice graduée)



Après 17 ans de bons et loyaux services, la secrétaire de l'école fondamentale, Madame Maggy Weber-Federmeier est partie le 31.07.2017 en retraite; le Collège échevinal tient à souligner sa fiabilité, son énergie et son travail impeccable et lui souhaite une retraite reposante en bonne santé.

La secrétaire / le concierge
d.g.à d. : **Marielou LUDOVICY-ENDERS** (secrétaire),
Steve MANGEN (concierge)



L'ÉCOLE FONDAMENTALE «AM SAND» DE NIEDERANVEN ADRESSES DE CONTACT

• Bâtiment

Centre scolaire « Am Sand », L-6999 Oberanven

Secrétariat de l'école : Mme LUDOVICY-ENDERS Marielou

☎ 34 84 73 – 600 (matin) Fax: 34 84 73 – 250

Email: secretariat.niederanven@ecole.lu

Concierge de l'école : M. MANGEN Steve

☎ 34 84 73 – 1 Site internet: <http://www.amsand.lu>

• Le comité d'école

Président: M. SCHMIT Mike

☎ 34 84 73 – 700 (mardi matin)

Email : copresi.niederanven@ecole.lu

Autres membres : Mme GEIB Martine, M. GILBERTZ Claude,
Mme KRECKÉ Carole, Mme RETTER Annouk, M. SCHMIT Marc.

• Directeur de région

Le directeur veille au bon fonctionnement des écoles publiques de l'enseignement fondamental de la région et il est responsable de la gestion pédagogique et administrative des écoles de la région. Le directeur représente le ministre auprès des communautés scolaires de la région et il soutient le dialogue, ainsi que la concertation entre les partenaires scolaires:

Direction de région 10

M. le Directeur Joa BAUM

2A, avenue Prince Henri, L-6735 Grevenmacher

☎ 24 77 52 - 13

Email : secretariat.grevenmacher@inspectorat-men.lu

• Commission scolaire

Président: M. WEYDERT Raymond (bourgmestre)

Secrétaire: Mme LUDOVICY-ENDERS Marielou

☎ 34 84 73 - 600

Email: secretariat.niederanven@ecole.lu

• Représentants des parents d'élèves

Mme DUPONG-KREMER Martine / martine.kremer@internet.lu

Dr. FIEDLER Andrea / andreafielder@email.de

M. FRANKE Sandro / sandro.franke@gmx.de

M. MAAS Jean-Paul / jp.maas@me.com

Mme MEYERS-VERANNEMAN Katrien / kveranneman@gmail.com

Mme SCHMIT-DELL'ANGELA Valérie / delschmi@pt.lu

Mme SCHON Isabelle / igschon@yahoo.com

Mme VAN DEN BERG-VAN WANROOIJ Sherryl /
sherryl6715@yahoo.com

Mme VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa /
vanessa.meyer@education.lu

• Association des parents d'élèves

Présidente : DUPONG-KREMER Martine

Email : martine.kremer@internet.lu

Secrétaire: Mme MEYERS-VERANNEMAN Katrien

Email : kveranneman@gmail.com

• Institutrice spécialisée dans l'encadrement des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)

A partir de l'année scolaire 2017-2018, Mme Carole STOOS intervient au sein de l'école dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques. Pour ce faire, elle assiste les élèves en classe, se concerta avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et les soutient dans leur démarches selon une approche inclusive. Elle dresse ensemble avec les acteurs au niveau de l'école un plan de prise en charge individualisé et en assure le suivi. Elle fait le lien avec la commission d'inclusion et les services d'éducation et d'accueil en se concertant de façon systématique avec le directeur-adjoint- I-EBS, membre de la direction de région. Il va sans dire qu'une bonne interaction avec les parents concernés ne peut se faire que sur base d'un échange régulier entre les différents partenaires.

• Equipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)

L'ESEB a pour mission d'assurer le diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers en collaboration avec les écoles, les I-EBS concernés, et, au besoin, avec l'équipe médico-socio-scolaire concernée et les instituts spécialisés.

• Equipe médico-socio-scolaire

TRIERWEILER Marie-Paule (Assistante sociale)

Ligue médico-sociale / Centre médico-social

2, rue G.C. Marshall, L-2181 Luxembourg

☎ 48833-1

☎ 488333-711 (Bureau)

☎ 621 201 282 (GSM)

URWALD Diane (Infirmière en pédiatrie)

Ligue médico-sociale / Centre médico-social Grevenmacher

20, rte du Vin, L-6794 GREVENMACHER

☎ 75 82 81-1

☎ 621201053 (GSM)

Fax: 75 06 52